



EXTRAIT

Procès-verbal de la séance du Conseil Général de Chavannes-sur-Moudon du 11 décembre 2023

Présidence : Madame Fabienne BOLAY

Le Conseil général de Chavannes-sur-Moudon, au vu des éléments apportés par la Municipalité et les différentes commissions,

Décide d'accepter le préavis municipal N° 08/2023 concernant le financement de la construction d'une nouvelle grande salle en

- **vendant pour un montant de CHF 300'000.00 d'actions auprès de la Romande Energie,**
- **souscrivant un emprunt de CHF 900'000.00 auprès d'un établissement financier,**
- **prélevant CHF 147'470.00 sur la trésorerie courant,**

ainsi délibéré en séance du 11 décembre 2023.

La Présidente

Fabienne Bolay



La secrétaire

Laetitia Dutoit